

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique sur la modification n°1 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Villeparisis, **du lundi 13 novembre 2023 à 8h30 au vendredi 15 décembre 2023 à 17h30 inclus**, soit pendant 33 jours consécutifs.

Monsieur Claude POUHEY, (Ingénieur général retraité), a été désigné commissaire enquêteur titulaire par décision de la Vice-présidente du tribunal administratif de MELUN et Monsieur Christophe BAYLE a été désigné commissaire enquêteur suppléant.

Les pièces du dossier d'enquête et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public sur support papier en mairie de VILLEPARISIS, pendant toute la durée de l'enquête :

- Aux horaires habituels d'ouverture de l'Hôtel de Ville (soit les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, le jeudi de 13h30 à 17h30 et le samedi de 8h30 à 11h30) à l'exception des dimanches et des jours fériés

Ils seront également consultables par voie dématérialisée sur un poste informatique laissé à disposition en mairie, ainsi que sur le site internet de la ville : www.villeparisis.fr.

Le public pourra, durant toute la période d'enquête et jusqu'au vendredi 15 décembre 2023 à 17h30 inclus

- Consigner ses observations, propositions et contre-propositions par écrit sur le registre ouvert à cet effet, ou sur le registre numérique <https://www.registre-numerique.fr/modification-plu-villeparisis>
- Les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de VILLEPARISIS à l'adresse suivante : 32 rue de Ruzé 77270 VILLEPARISIS, Les adresser par courrier électronique envoyé à modification-plu-villeparisis@mail.registre-numerique.fr

Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie de VILLEPARISIS pour recevoir les observations écrites ou orales du public lors de ses permanences organisées aux dates et heures suivantes :

- Le lundi 20 novembre 2023 de 14h30 à 17h30,
- Le mardi 28 novembre 2023 de 14h30 à 17h30,
- Le samedi 9 décembre 2023 de 8h30 à 11h30,
- Le vendredi 15 décembre 2023 de 14h30 à 17h30.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de VILLEPARISIS dès la publication du présent avis. Elle pourra également avoir communication des observations, propositions et contre-propositions versées au registre pendant toute la durée de l'enquête.

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie de VILLEPARISIS et à la préfecture pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Ces documents seront également publiés sur le site Internet de la commune : www.villeparisis.fr.

À l'issue de l'enquête publique, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation de la modification n°1 du PLU ; il pourra, au vu des avis émis, des observations du public ainsi que du rapport et des conclusions du Commissaire-enquêteur, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de PLU en vue de cette approbation.

Les informations relatives au dossier et à la procédure peuvent être demandées à Monsieur le Maire, à l'adresse de la mairie figurant ci-dessus ou par voie électronique à l'adresse : urbanisme@mairie-villeparisis.fr

Le maire Frédéric BOUCHE